

● (9.40 p.m.)

Cela démontre qu'en laissant un surplus de grain s'accumuler au Canada, on a incité les agriculteurs à augmenter leur production de porcs et de bovins. L'an dernier seulement, à la suite de ces programmes, le nombre des vaches a augmenté de 86,000 en Saskatchewan, et sûrement dans une proportion équivalente en Alberta. Cela veut dire que le cheptel bovin a augmenté dans tout le pays.

Pouvons-nous soutenir une industrie agricole qui encourage les fermiers à élever du bétail plutôt qu'à cultiver du blé et d'autres produits pour lesquels il y a encombrement. Pouvons-nous faire cela en laissant nos prix tomber et nos importations augmenter? Je répète que l'an dernier, pour ne citer que le cas du bœuf, les importations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie vers le Canada ont augmenté considérablement. L'an dernier, le Canada a importé environ 7 p. 100 de tout le bœuf qu'il a consommé, alors que cette année, ce chiffre s'élève à 12 p. 100 environ.

Quant à l'agneau, nous avons longtemps cherché à négocier un accord avec la Nouvelle-Zélande. Nous avons déclaré que, si la Nouvelle-Zélande n'exportait pas d'agneau congelé au Canada au même moment où l'agneau canadien se trouve sur le marché, nous pourrions peut-être accepter une assez forte quantité d'agneau de ce pays. Malgré cela, il est souvent arrivé qu'une grande quantité d'agneau importé de Nouvelle-Zélande soit venu nuire grandement à notre marché au moment où l'agneau canadien était offert en vente. L'effet sur les prix a été désastreux. L'adoption du bill S-4 me répugne un peu, car, apparemment, nous donnons à la Nouvelle-Zélande le droit d'imposer des restrictions antidumping sur les produits fabriqués en provenance du Canada alors que nous ne nous accordons pas un droit réciproque à l'égard de nos principales importations de produits agricoles de Nouvelle-Zélande. De tout temps, l'agneau a été un problème sur le marché agricole canadien, tant pour ce qui est du moment que du volume des importations.

Nous devons examiner ce bill de très près et déterminer si le premier ministre, en signant l'accord commercial le 13 mai 1969, n'a pas fait preuve d'un esprit de conciliation excessif à la suite de l'hospitalité que lui a accordée le gouvernement néo-zélandais. J'ai été intéressé d'entendre le député de Waterloo dire que le gouvernement néo-zélandais nous accueillait avec beaucoup d'hospitalité lorsque nous nous rendions dans ce pays, et pourtant, il ne semble aucunement disposé à venir ici pour nous consulter ou nous rendre visite. Comme la Nouvelle-Zélande a un gouvernement travailliste, j'ai pensé qu'elle avait tendance au protectionnisme et à ne guère se préoccuper de ses partenaires. Il y a quelques années, tout au moins, elle avait un gouvernement travailliste qui n'était guère hospitalier envers ses partenaires commerciaux. Il est possible que, depuis, ce pays ait donné un coup de barre et soit devenu un commerçant avisé, qui ait surpris le premier ministre dans un moment de faiblesse.

Cela dit, j'ajouterai que je suis d'accord avec le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) qui dit ne voir aucune raison pour que ce bill particulier soit renvoyé au comité des affaires extérieures au lieu du comité chargé des questions commerciales. Cela me semble une proposition excellente et opportune puisqu'il s'agit d'un pays avec lequel nos échanges commerciaux sont à peu près équilibrés. Si nous leur accordons un avantage, nous devrions

[M. Horner.]

en recevoir un semblable en retour. Je ne peux pas m'empêcher de préciser cela, à cause de l'inquiétude, de l'appréhension qu'on formule actuellement dans les secteurs agricoles de l'Ouest du Canada. Comme le gouvernement est si hautement sensible aux craintes exprimées à cette époque et réagit peut-être excessivement dans de tels cas, j'espère qu'il agira normalement en l'occurrence en envoyant le bill au comité chargé des questions commerciales.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre part pendant quelques instants au débat sur ce bill parce que je tiens à m'élever contre la manière dont le gouvernement traite actuellement les projets de loi à la Chambre. Le Canada et la Nouvelle-Zélande ont signé un accord qui, comme l'a fort justement fait remarquer le secrétaire parlementaire, doit être ratifié par le Parlement canadien. Hors, mon objection porte sur le fait que le secrétaire parlementaire ne nous a pas dit un seul mot des événements et des faits nouveaux d'une très grande importance qui sont intervenus depuis la signature de l'accord. Il me semble que si nous devons avoir un débat raisonnable et sensé sur la question, il importe que le gouvernement nous renseigne sur ce qui s'est produit depuis mai dernier.

Comme on l'a fait observer, les relations entre le Canada et la Nouvelle-Zélande n'ont pas été des meilleures depuis quelque temps. La raison peut s'en trouver dans la similitude de notre production de part et d'autre, notamment dans le domaine de l'agriculture, et ces produits se font concurrence. Naturellement, cela pose des difficultés quand on cherche à signer un bon accord commercial. Toutefois, il y a lieu, je pense, de faire remarquer certains développements récents, comme l'ont fait le député de Waterloo (M. Saltsman) et le député de Crowfoot (M. Horner). Vers la fin de juin dernier, il est devenu bien évident qu'une situation grave était en train de se dessiner. Des quantités de produits du bétail étaient échangées entre le Canada et les États-Unis. De façon générale, nous avons vu plus d'importation de bestiaux des États-Unis au Canada qu'en sens inverse. Toutefois, nous avons aussi constaté un mouvement assez soutenu de bovins ou de viande transformée, venant en particulier d'Australie et de la Nouvelle-Zélande par voie du Canada, en direction des États-Unis.

Vers la fin de juin, la situation est devenue tellement grave que le gouvernement des États-Unis a décidé qu'il lui fallait imposer des restrictions sur les expéditions, étant donné que les expéditions directes d'Australie et de Nouvelle-Zélande, en plus de celles du Canada, étaient telles qu'elles ont provoqué des protestations de la part des associations agricoles des États-Unis. Comme on le faisait remarquer dans un article du *Globe and Mail*, livraison du 17 juillet, les hauts fonctionnaires étaient occupés à discuter de la durée de la suspension des échanges commerciaux, durée qu'ils estimaient à deux mois tout au plus. Il serait utile d'obtenir du gouvernement lui-même une autre version de ce qui s'est réellement passé. Dans l'article du *Globe and Mail* on notait aussi que la surabondance de viande transformée était devenue une véritable menace au moment où les États-Unis mirent fin à l'importation de produits d'Australie par voie du Canada.

Ensuite, dans cet article du *Globe and Mail*, on rappelait un fait très important, à savoir qu'une bonne dou-